

## DECISION DU PRESIDENT

Décision n°2018-103 : Réaménagement usine Tiro-Clas façade ouest R+1 \_ travaux de serrurerie portes et portail

Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2016-28 du Conseil Communautaire en date du 29 juin 2016, donnant délégation au Président, pour la durée de son mandat, pour agir, selon la liste de l'article L. 2122-22, et notamment pour *prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,*

CONSIDERANT que l'ancienne usine Tiro-Clas à Valréas, sis Chemin de Tourville, Quartier Coquette – 84600 Valréas est propriété de la Communauté de Communes,

CONSIDERANT comme nécessaire de faire réaliser divers travaux de serrurerie consistant à la fourniture et pose d'un verrou et d'une serrure antipanique ; la fourniture, fabrication et pose de deux systèmes basculants démontables ; fixation de la barre antipanique et module existant sur porte de rez-de-chaussée, ancienne usine Tiro-Clas, façade ouest en R+1,

Vu les prestataires aptes à assurer cette mission,

Le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan :

### DECIDE

Article 1 : DE SIGNER l'offre de l'entreprise SMI Solutions Métallurgiques Industrielles, sise 50, chemin des Combes à Grillon, (84600), étant précisé que l'offre retenue s'établit à 1 080.00 euros HT, soit 1 296.00 euros TTC, pour la réalisation de travaux de serrurerie portes et portail, façade ouest en R+1 de l'ancienne usine Tiro-Clas, sise Chemin de Tourville, Quartier Coquette – 84600 Valréas,

Article 2 : D'INFORMER le Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance de cette décision qui fera l'objet des mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales,

Article 3 : D'ADRESSER la présente décision à M. le Préfet de Vaucluse et à Mme le Receveur Municipal.

Fait à Valréas, le 07 novembre 2018

Le Président  
Patrick ADRIEN

